

La situation du logement a une influence sur la fréquence des sinistres vol, et donc la [prime d'assurance](#) en tient compte. En fonction de votre code postal (ou du code INSEE de votre commune), des indicateurs de fréquence de sinistres sont calculés par les compagnies d'assurance de manière à ajuster le niveau de notre prime en fonction de votre adresse. D'un lieu à un autre, les variations peuvent être importantes.

Si la cotisation d' [assurance habitation](#) est très élevée dans votre ville, une solution pour la faire baisser : choisir un contrat d'assurance sans la garantie "vol"... mais à vos risques et périls...